

Pollution de l'air : la situation à Paris s'est nettement améliorée en 2016

Les efforts de Paris pour améliorer la qualité de l'air et protéger la santé des citoyens portent leurs fruits. Dans son rapport annuel, Airparif démontre que la pollution de l'air a diminué dans la capitale en 2016 par rapport à 2015.

Airparif a rendu public jeudi son rapport annuel de surveillance de la qualité de l'air, pour l'année 2016. L'observatoire indépendant constate que les niveaux de polluants dans l'air diminuent une nouvelle fois, dont certains à un rythme rapide. L'Exécutif parisien se réjouit de ces résultats qui confirment sa stratégie de soutien aux circulations douces et de réduction de la place de la voiture individuelle polluante.

Le nombre de Parisiens exposés à un dépassement de la valeur cible annuelle en particules PM2.5 a ainsi baissé de 70%. Seuls 30 000 habitants ont été concernés en 2016, contre 100 000 en 2015. Ils étaient plus de 700 000 en 2013. Cette baisse est une vraie satisfaction, les particules PM2.5 figurant parmi les plus dangereuses pour la santé, car elles pénètrent en profondeur dans les alvéoles pulmonaires en raison de leur petite taille.

Concernant les particules PM10, le nombre de Parisiens exposés à un dépassement de la valeur limite annuelle a baissé de 40%, soit 60 000 personnes concernées en 2016 contre 100 000 personnes en 2015. Elles étaient 500 000 en 2013. Ces particules sont responsables de maladies cardiovasculaires et respiratoires, ainsi que des cancers pulmonaires. Le rapport Airparif est également positif en ce qui concerne les seuils de dioxyde d'azote NO2, de benzène et d'ozone.

« Il y a un an et demi, certains prédisaient que la piétonnisation des voies sur berges rive droite – en vigueur depuis juillet 2016 – allait augmenter la pollution. Cette nouvelle évaluation indépendante prouve le contraire et vient rappeler un fait très simple : moins de voiture dans Paris, c'est plus d'espace pour les autres modes de déplacement, moins de bruit mais aussi moins de pollution », souligne Christophe Najdovski, adjoint à la Maire en charge des transports, de la voirie, des déplacements et de l'espace public.

« Trois jours avant la *Journée sans ma voiture*, qui se tient dimanche 1^{er} octobre et qui concernera cette année toute la capitale, le rapport d'Airparif démontre très bien que lorsque nous développons les transports en commun, le vélo et la marche à pied, non seulement nous améliorons le cadre de vie des habitants, mais nous protégeons aussi la santé des citoyens », conclut l'adjoint.